



PACA
BASKET BALL

PROCÉDURE CRO 004

Destinataires : Tous les officiels

Nombre de pièces jointes : 1

PROCÉDURE SANITAIRE POUR LANCER LES RENCONTRES



L'arbitre doit obtenir confirmation, par le manager covid, que le contrôle du pass sanitaire a été effectué pour l'ensemble des joueurs, entraîneurs et toutes personnes de la délégation assises sur le banc des deux équipes qui s'opposent ainsi que les officiels de la rencontre (arbitres, OTM, statisticiens, observateur).



L'arbitre doit obtenir confirmation, par le manager covid, que le contrôle du pass sanitaire a été effectué pour l'ensemble des spectateurs



La rencontre peut débuter !

Si refus de présentation du pass sanitaire ou invalidité du pass sanitaire, la personne concernée doit être retirée de la feuille de marque.

Si absence de contrôle pour les spectateurs, l'arbitre doit le signaler sur la feuille de marque dans le paragraphe « Incidents » mais la rencontre peut se dérouler.

Le début de la rencontre doit être retardé jusqu'à ce que la personne concernée quitte la salle. Ces éléments devront être consignés dans le paragraphe "Incidents"



Si la personne concernée refuse de quitter les lieux, la rencontre ne pourra se dérouler, l'arbitre clôturera la feuille de marque après avoir consigné ces éléments dans le paragraphe "Incidents"

Contact : Océane Tomasina

Email : otomasina@pacabasketball.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Océane Tomasina Conseillère Technique des Officiels	Yves Crespin Président de la Commission Régionale des Officiels	Arnaud Petitboulanger Secrétaire Général